

## Brouillon d'un rêve sonore

*Bourse d'aide à l'écriture sonore et radiophonique*

**Objet >** La Scam attribue des aides directes à des auteur.e.s, membres ou non de la SCAM, quelle que soit leur nationalité. Ces aides sont destinées à encourager les projets de création d'œuvres sonores ou radiophoniques originales, documentaires de création unitaires ou essais, quelle qu'en soit la durée. Seront distinguées la singularité de la démarche de l'auteur.e, l'empreinte de sa personnalité dans le projet présenté, son inventivité, une réflexion approfondie, une recherche d'écriture et une exigence artistique ambitieuse. Les reportages, les émissions d'information et les magazines ne seront pas retenus. Seront exclus les projets faisant déjà l'objet d'une programmation de chaîne. **Les formes principalement dramatiques et musicales, relevant du répertoire de la SACD et de la Sacem ne sont pas éligibles. L'aide à l'écriture Brouillon d'un rêve n'est pas accordée aux œuvres achevées ou en cours de finalisation.**

**Calendrier identique chaque année > INSCRIPTIONS EN LIGNE : DU 5 AU 15 OCTOBRE AVANT MINUIT**

A l'issue d'une présélection, les candidat.e.s retenu.e.s seront invité.e.s à développer leur projet. Les résultats sont envoyés aux candidat.e.s 5 mois après la date de clôture des inscriptions.

**Dotation >** Le montant maximum accordé est de 6.000 euros par projet, au bénéfice de l'auteur.e. L'aide est cumulable avec tous les soutiens professionnels existants.

**Modalités d'inscription >** Les auteur.e.s déposent leur **candidature en ligne** sur le site de la Scam (rubrique Espace culturel, page Brouillon d'un rêve) selon les modalités suivantes :

**Deux documents distincts sont à préparer pour cette inscription (ordre des pièces et présentation libres) :**

**1 - Le dossier du projet**, rédigé en langue française, au format PDF (format A4, dans la limite stricte de 5 pages maximum, et dont le poids n'excède pas 5 Mo) doit comprendre :

- une lettre de présentation à l'attention du jury
- une note d'intention de réalisation
- un synopsis détaillé
- un paragraphe faisant état de l'avancement du projet, des soutiens éventuellement déjà obtenus et de l'usage qui serait fait de la bourse. Aucun budget n'est demandé.

**2 - Le CV** de chaque auteur.e au format PDF, 2 pages maximum pour chaque CV, au format A4.

**Par ailleurs, au cours de l'inscription, les éléments suivants seront demandés :**

- les coordonnées complètes du ou des auteur.e.s et leur n° de membre Scam le cas échéant
- un résumé (500 signes espaces compris maximum)
- un lien **éventuel** vers des éléments sonores (actif 5 mois, mot de passe facultatif)

**Le jury >** Composé d'auteur.e.s désigné.e.s par la Scam, le jury est souverain.

### ATTENTION

> **Un.e auteur.e ne peut déposer qu'une seule demande de candidature par année civile** (sont prises en compte les dates des commissions et non celles de l'inscription - tous répertoires confondus).

> **Un.e auteur.e peut présenter son projet refusé une seconde fois seulement.**

> **Un.e auteur.e ne peut pas obtenir plus de trois fois la bourse *Brouillon d'un rêve*** (tous répertoires confondus).

> **En cas de pluralité d'auteur.e.s, la candidature ne peut pas être admise lorsqu'au moins un des coauteur.e.s a déjà obtenu trois fois la bourse *Brouillon d'un rêve*** (tous répertoires confondus).

> **Un.e lauréat.e ne peut être admis.e à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé.**

**Lien vers le règlement :**

[http://www.scam.fr/Portals/0/Contenus/documents/appel\\_candidatures/Bourses/ReglementBDR.pdf](http://www.scam.fr/Portals/0/Contenus/documents/appel_candidatures/Bourses/ReglementBDR.pdf)